



Solidarité avec la grève des Territoriaux de Rouen

3 questions à Julien Galant, Secrétaire Général de la CGT des Territoriaux de Rouen

Quelle est la revendication au départ de la grève ?

Il y a la loi de transformation de la fonction publique qui amène à allouer le temps de travail annualisé à 1 607 heures dans toutes les collectivités.

La Mairie de Rouen veut en conséquence, nous faire passer de 1 568 à 1 607 heures. Notre semaine de congé supplémentaire négociée il y a 40 ans, serait supprimée ainsi que le lundi de Pentecôte.

Au total, on nous demande de travailler 6 jours en plus, sans toucher 1 centime pour ce travail supplémentaire. Nous en avons discuté avec les agents dans 2 AG (400 présents) et l'intersyndicale CGT – FO – SUD pour se mettre en ordre de marche.

Y a-t-il négociation avec la Mairie – employeur ?

La Mairie veut un allongement du temps de travail par semaine pour arriver aux 1 607 heures. Des territoriaux vont se retrouver à 40 h / semaine.

La Mairie pendant ce week-end a fait pression contre la grève. Elle a exigé la levée des piquets de grève sinon elle n'acceptait pas de nous recevoir. Nous avons refusé ce chantage. Nous venons d'obtenir d'être reçus ce soir, par le Maire, à 17 H.

Comment s'exerce votre droit de grève ?

Nous avons des entraves au droit de grève de la Mairie. Le samedi après-midi, les agents de la propreté étaient en grève à 100%. La municipalité de Rouen a déployé des agents de la Régie de quartier, avec des salariés en insertion pour faire le travail des grévistes dans l'hyper centre.

Une assemblée des territoriaux se tiendra demain mardi 1^{er} juin à midi sur le parvis de la Mairie à l'appel de l'intersyndicale avec conférence de presse. L'UD CGT 76 et l'UL de Rouen seront présentes et appellent tous les syndicats qui le peuvent à venir témoigner et apporter leur soutien.

DERNIERE INFO : nous venons d'apprendre que la Mairie envoie les huissiers sur les piquets de grève.